



## Invitation presse

Vincennes, le 12 novembre 2018

### FORUM DES GESTIONNAIRES DE LA BIODIVERSITÉ

**15 novembre 2018 à partir de 9 heures**

**JEUDI 15 NOVEMBRE 2018 A L'ASIEM (PARIS)**

Le Forum des gestionnaires est un rendez-vous annuel organisé, cette année, par le Centre de ressources Natura 2000 coordonné par l'Agence française pour la biodiversité. Opérateurs et gestionnaires d'espaces naturels, chargés de mission Natura 2000 des services de l'État, universitaires, collectivités, bureaux d'études, établissements publics, etc., cet événement est ouvert à tous les acteurs œuvrant sur Natura 2000 et désireux de partager leurs expériences. Objectif de la journée ? Envisager ensemble comment améliorer le suivi et l'évaluation de la gestion des sites Natura 2000.

L'évaluation constitue un élément clé du dispositif de gestion d'un espace naturel. Elle permet de garantir la pertinence et la cohérence des actions dans le temps, à différentes échelles (sur un site dédié, en région, sur les façades maritimes, au niveau national ou encore biogéographique) ainsi que d'adapter sa gestion au fil du temps.

Savoir si la mise en œuvre d'un plan ou d'un document de gestion produit les effets escomptés sur les milieux naturels intéresse en effet le gestionnaire, qui se demande s'il doit poursuivre les actions ou les adapter, les décideurs qui doivent rendre compte de la pertinence de leurs choix, et les partenaires financiers qui souhaitent juger si les budgets alloués ont été efficacement dépensés.

Pour le réseau Natura 2000, la question renvoie également aux engagements communautaires en lien avec deux directives européennes :

- la directive Oiseaux 2009/147/CE du 30 novembre 2009 ayant pour objet la conservation de toutes les espèces d'oiseaux sauvages
- la directive Habitats faune flore 92/43/CEE du 21 mai 1992, ayant pour objet la conservation des habitats naturels et de la faune et de la flore sauvages.

Les Etats membres de l'Union européenne sont ainsi engagés à maintenir voire restaurer le bon état de conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire ; cette obligation étant transcrite dans le code de l'environnement. Ils sont tenus de rendre compte à la Commission l'évolution de l'état de conservation des habitats et espèces tous les six ans.

#### **Le forum des gestionnaires de la biodiversité : le programme**

Cet événement a donc pour objectif de favoriser l'échange et le partage d'expériences de gestionnaires de sites en la matière. Au fil du temps, chaque site a en effet pu, en fonction des enjeux écologiques et des moyens dédiés, développer ses propres outils,

indicateurs ou méthodologies. Ces témoignages viendront questionner et enrichir les différents projets développés en accompagnement des professionnels du réseau (guides d'évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces, guide méthodologique d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels, catalogue des indicateurs, tableaux de bord...).

La journée sera organisée en trois séquences thématiques : surveillance de l'état de conservation, suivi et évaluation des mesures de gestion, adaptation de la gestion.

### Programme et inscription :

<http://forumdesgestionnaires.espaces-naturels.fr/natura-2000/programme>

### Contacts

Aurélien DALOZ | [aurelien.daloz@afbiodiversite.fr](mailto:aurelien.daloz@afbiodiversite.fr)

Céline PIQUIER | [presse@afbiodiversite.fr](mailto:presse@afbiodiversite.fr)